



Besoin d'aide pour utiliser vos outils informatiques,  
naviguer sur internet, créer une boîte email, échanger  
avec vos proches, réaliser vos démarches  
administratives en ligne... ?

**Un conseiller numérique sera à votre disposition à  
la Mairie à partir de février 2022.**

En attendant le calendrier des permanences,  
pour tout renseignement,  
le conseiller se tient à votre disposition  
du 22 novembre au 16 décembre :

**[conseillernumerique.paysmelusin@gmail.com](mailto:conseillernumerique.paysmelusin@gmail.com)  
07.44.61.23.18**



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
France  
services**